

L'enseignement postsecondaire au Canada : Les attentes sont-elles comblées?

SOMMAIRE

APERÇU

Tandis que le monde vacille en raison de l'incertitude du ralentissement de l'économie, la nécessité d'assurer aux Canadiens l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à une croissance économique durable, maintenant et à l'avenir, est soudainement mise de l'avant.

Pendant que les emplois s'évaporent ou qu'ils deviennent plus précaires, de nombreux Canadiens doivent repenser leur avenir. Plus précisément, ils se demandent ce qu'ils peuvent faire et s'ils disposent des compétences nécessaires.

L'enseignement postsecondaire (EP) joue un rôle clé dans le développement du potentiel de chacun et dans la création de l'infrastructure humaine au pays, tous deux des éléments essentiels à la prospérité du Canada.

L'enseignement postsecondaire (EP) renvoie à toutes les compétences et connaissances acquises dans le cadre de cours et de programmes théoriques, techniques et professionnels offerts par les universités, les collèges et les écoles de métiers, ainsi que dans le cadre des programmes de formation des apprentis. Chaque composante du secteur de l'EP participe fondamentalement au développement économique et social du Canada. Chacune d'entre elles est nécessaire aux progrès continus du pays; elles revêtent donc toutes la même importance.

Le ralentissement économique coïncide avec la demande accrue en diplômés postsecondaires sur le marché du travail; environ les deux tiers des emplois disponibles au pays exigent désormais une forme quelconque d'études postsecondaires. Il faut également tenir compte des deux facteurs suivants : le nombre d'enfants (soit le nombre de personnes de moins de 15 ans) au Canada décline depuis les 10 dernières années et les *baby boomers* prendront bientôt leur retraite.

En même temps que les emplois du secteur manufacturier s'envolent, des postes offerts dans d'autres secteurs ne sont pas comblés. Il reste à savoir s'il y aura un nombre suffisant de diplômés collégiaux pour répondre à la demande d'ici 2015. Sans que des mesures adéquates soient prises, nous continuerons donc d'être aux prises avec le problème suivant : le marché proposera des emplois sans personne pour les pourvoir et, à l'inverse, des personnes resteront sans emploi. Ces situations

convergentes font en sorte que les problèmes relatifs à l'accès et à la participation à l'enseignement postsecondaire, ainsi qu'à l'obtention d'un diplôme, revêtent davantage d'importance au regard de la prospérité, du dynamisme et de la démocratie du Canada de demain.

Le troisième rapport annuel du Conseil canadien sur l'apprentissage sur l'état de l'EP au Canada constitue un précieux outil pour orienter le débat public sur l'avenir de ce secteur au pays et sur la manière dont il peut aider les Canadiens à réussir leur vie.

Voici un résumé de quelques-unes des principales conclusions tirées du rapport *Les attentes sont-elles comblées?*

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Chapitre 1 : De l'accès à la réussite

Le chapitre 1 présente des données et des idées sur l'accès, la persévérance et l'achèvement en matière d'enseignement postsecondaire au Canada. Il se penche sur la planification financière, les obstacles à la participation et les raisons pour lesquelles certains étudiants ne terminent pas leurs études postsecondaires.

Faits saillants

- 85 % des Canadiens de 15 ans estiment qu'ils feront des études universitaires ou collégiales.
- 80 % des parents d'enfants âgés de moins de 18 ans ont économisé ou souhaitent économiser en vue des études postsecondaires de leurs enfants.
- Les parents des étudiants postsecondaires potentiels (âgés de moins de 18 ans) n'ont pas d'idée claire relativement au financement des études postsecondaires :
 - o 40 % des parents s'attendent à ce que leurs enfants soient admissibles à des bourses d'études octroyées en fonction de leur rendement scolaire, alors que seulement 15 % des étudiants postsecondaires ont droit à ce type de financement;
 - o la proportion des étudiants qui doivent financer leurs études grâce aux banques, aux prêts personnels et aux cartes de crédit est de 2,5 fois supérieure aux prévisions des parents.
- Parmi 24 pays de l'OCDE, le Canada se classe au troisième rang en ce qui a trait à la proportion des 20 à 24 ans qui fréquentent un établissement d'enseignement ou ont terminé des études postsecondaires.
- Toutefois, plus d'un million de Canadiens âgés de 25 à 44 ans n'ont pas terminé leur secondaire, et environ 1,6 million de jeunes de 16 à 25 ans affichent un niveau de littératie inférieur à 3, soit le minimum pour fonctionner efficacement au sein d'une société du savoir tel le Canada.

SOMMAIRE

Chapitre 2 : Les groupes sous-représentés et la disparité entre les sexes aux études postsecondaires

Le chapitre 2 traite de l'accès et de la participation à l'EP ainsi que de l'obtention d'un diplôme en abordant ces sujets selon la perspective des populations sous-représentées (comme les populations rurales, les Autochtones, les personnes à faible revenu et ceux dont les parents affichent de faibles niveaux de scolarité) et les écarts entre les sexes.

Faits saillants

- En 2006–2007, le taux de décrochage au secondaire chez les élèves âgés de 20 à 24 ans habitant de petites municipalités et les régions rurales était presque deux fois plus élevé que le taux de décrochage des élèves du même âge vivant dans les grandes villes (soit 14,9 % contre 8,3 %).
- Les élèves issus de familles à faible revenu sont moins susceptibles de faire des études postsecondaires. Seulement 58,5 % des 18 à 24 ans issus de familles gagnant moins de 25 000 \$ par année suivaient des études postsecondaires en 2006 comparativement à 80,9 % des jeunes du même âge issus de familles dont les revenus étaient supérieurs à 100 000 \$ par année.
- Selon le Recensement de 2006, près de la moitié de la population autochtone du Canada est âgée de moins de 25 ans. Parmi les jeunes Autochtones âgés de 20 à 24 ans, 40,3 % n'avaient pas terminé leur secondaire contre 12,5 % dans la population non autochtone.
- Les résultats du Recensement démontrent que l'ensemble des niveaux de scolarité postsecondaire de la population autochtone se sont améliorés.
- Comparativement à leurs homologues non autochtones, les Autochtones étaient tout aussi susceptibles d'être titulaires d'un certificat collégial ou professionnel;
- 7,7 % de la population autochtone avaient obtenu un titre de compétences universitaires, tandis que 23,4 % des non-Autochtones avaient réussi des études universitaires.
- On observe des écarts évidents en matière de comportement entre les hommes et les femmes au regard de l'enseignement postsecondaire : 90 % des inscriptions et des diplômés dans les écoles de métiers sont des hommes, tandis que 61 % des diplômés universitaires de premier cycle sont des femmes. Chez les jeunes âgés de 25 à 34 ans ayant terminé tout type d'études postsecondaires, 54 % sont des femmes et 46 % sont des hommes, tandis que c'est l'inverse chez les 55 à 64 ans.

Chapitre 3 : L'apprentissage tout au long de la vie et les études postsecondaires

Le chapitre 3 se penche sur les programmes et les cours de niveau postsecondaire (ou l'enseignement structuré) dans le contexte d'un processus d'apprentissage tout au long de la vie. Il examine l'apprentissage des adultes au sein des établissements postsecondaires, la participation des aînés

aux études postsecondaires, la littératie chez les adultes, les retraits effectués dans le cadre d'un Régime d'encouragement à l'éducation permanente du Canada et le rôle de partenariat que jouent les établissements postsecondaires au regard de l'apprentissage en milieu de travail.

Faits saillants

- Les aînés du Canada deviennent des apprenants tout au long de leur vie. En effet, une enquête de 2006 sur l'apprentissage au troisième âge menée par Le réseau canadien pour l'apprentissage au troisième âge a révélé que plus de 60 000 Canadiens de plus de 65 ans avaient participé à des cours crédités et non crédités, à des séminaires, à des ateliers et à des visites éducatives offerts par des collèges, des universités et d'autres établissements d'enseignement canadiens.
- Les retraits effectués dans le cadre d'un Régime d'encouragement à l'éducation permanente du Canada, un programme fédéral visant à encourager les adultes canadiens à participer à des cours d'apprentissage structurés en utilisant les économies accumulées dans leur REER, ont augmenté de 17,5 % entre 2002 et 2004.
- Bien que les Canadiens soient plus instruits que jamais, de nombreuses enquêtes menées auprès de chefs d'entreprise indiquent que les employeurs ne sont pas satisfaits des compétences non techniques des candidats (p. ex., l'aptitude à travailler en équipe, la capacité de communiquer, la motivation personnelle) et de certaines des compétences nécessaires pour accomplir leurs tâches (p. ex., la gestion de l'information, les calculs et la résolution de problèmes). Pour remédier à ces lacunes, de nombreuses entreprises se tournent vers les établissements postsecondaires pour leur demander d'offrir des cours précis répondant à ces besoins particuliers. Il s'agit d'une occasion de croissance pour le secteur de l'EP.
- Le taux de participation et le nombre d'heures consacrées aux cours de formation structurée liée au travail sont tous deux en hausse au Canada, particulièrement chez les travailleurs d'âge moyen et plus âgés. De 1997 à 2002, le taux de participation des adultes âgés de 45 à 54 ans à des programmes d'apprentissage structuré lié au travail a augmenté de six points de pourcentage pour atteindre 33,8 %. De plus, le nombre moyen d'heures consacrées à l'apprentissage lié au travail chez les personnes de 55 à 64 ans a plus que doublé. En 2002, 4,8 millions d'adultes âgés de 25 à 64 ans occupant un emploi (soit 35 % de la population active) ont participé à des cours d'éducation ou de formation liée à leur travail.
- En 2002, environ 28 % de la population active souhaitaient poursuivre une formation, mais des contraintes financières les en empêchaient.
- Pour augmenter le nombre d'adultes qui entreprennent des études postsecondaires, le secteur de l'EP doit être à l'écoute des besoins du marché de l'emploi. Pour y arriver, il doit procéder à des recherches et à des activités de communication efficaces et continues avec ce marché. De plus, les apprenants adultes présentent des conditions de vie et des points de vue différents de ceux de l'étudiant moyen de 18 à 24 ans dont il faut tenir compte.

L'enseignement postsecondaire au Canada : Les attentes sont-elles comblées?

SOMMAIRE

Chapitre 4 : Abordabilité et viabilité de l'enseignement postsecondaire

Le chapitre 4 s'attarde aux aspects financiers de l'EP (abordabilité) et à la capacité du secteur de combler les demandes en la matière (viabilité). Plus particulièrement, ce chapitre se penche sur les investissements publics et privés en EP, les frais payés par les étudiants, les dettes d'études, le remboursement de ces dettes et les capacités du secteur (c.-à-d. les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et la disponibilité du personnel enseignant).

Faits saillants

- En 2005, le Canada s'est classé au 22^e rang des 26 pays ayant déclaré des données sur la part des dépenses publiques en EP. S'établissant à 55,1 %, la part des investissements publics du Canada en éducation est largement inférieure à la moyenne de l'OCDE (à 73,1 %) et à celle de l'UE (à 82,5 %).
- En 2005–2006, près de 350 000 étudiants à temps plein ont reçu près de 2 milliards de dollars en aide financière du programme de prêt d'études canadien.
- Les droits de scolarité des étudiants de premier cycle ont augmenté de 36,4 % de 2000–2001 à 2008–2009. Depuis 1996–1997, la hausse de ces droits de scolarité a dépassé celle de l'Indice des prix à la consommation chaque année, sauf en 2005–2006.
- Depuis quelques années, le nombre d'étudiants contractant un prêt aux fins d'étude et les montants moyens empruntés ont considérablement augmenté.
- Près de la moitié (49 %) des professeurs universitaires travaillant à temps plein étaient âgés de plus de 50 ans en 2004–2005, contre 25 % de la population active totale du Canada.

Chapitre 5 : Innovation, création du savoir et transfert des connaissances

Le chapitre 5 aborde l'importance accrue de la recherche et du développement (R-D) à titre d'élément fondamental de la compétitivité et de la croissance économique du pays qui ont une incidence sur le bien-être de la population et de la société dans laquelle elle vit. Ce chapitre examine le rôle essentiel que le secteur de l'EP joue dans les initiatives de R-D au Canada, qu'il s'agisse de financement, de dépenses liées aux activités, d'investissements dans le personnel de R-D ou des connaissances qu'elles génèrent.

Faits saillants

- Le financement des initiatives de R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur a augmenté de 149,8 % de 1996 à 2007, pour atteindre 4,8 milliards de dollars en 2007.
- Le tiers de l'ensemble des dépenses en activités de R-D au Canada a eu lieu dans le secteur de l'EP.

- Les dépenses liées aux activités de R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur représentent plus du double des dépenses moyennes des pays de l'OCDE (36 % contre 17,1 %) et ont surpassé la moyenne de l'UE, s'établissant à 22,1 %.
- Le secteur privé accorde la plus large part du financement de R-D au Canada (47,8 %), mais celle-ci est bien inférieure à la moyenne de l'OCDE, s'établissant à 62,7 % pour ce secteur.
- Le nombre total de Canadiens diplômés du deuxième ou du troisième cycle a augmenté au cours des dernières années; le nombre de maîtrises octroyées a augmenté de 54,5 % et celui de doctorats de 13 % entre 1995 et 2005. Toutefois, on a observé durant la même période un déclin du nombre de doctorats décernés en génie et en informatique ainsi qu'un déclin du nombre de maîtrises et de doctorats en mathématiques et en sciences physiques en proportion des grades décernés.
- En 2006, le Canada s'est classé 20^e sur 30 pays de l'OCDE pour la proportion des grades décernés en sciences et en génie par rapport au nombre total de grades. Le Canada s'est également classé 20^e en ce qui a trait à la proportion de doctorats décernés en sciences et en génie.

Chapitre 6 : Des citoyens actifs et en santé

Les données disponibles démontrent que les personnes ayant un diplôme postsecondaire sont plus susceptibles d'être en santé, actives et de s'engager dans leur communauté. Afin d'évaluer les effets bénéfiques de l'EP, les chercheurs tentent actuellement d'élaborer des indicateurs qui permettraient de mesurer l'incidence de l'EP sur la santé, la participation civique et sociale et sur le niveau de vie. Il s'agit toutefois d'un processus long et rigoureux. Étant donné l'absence d'indicateurs sur lesquels tous les spécialistes s'entendent, le chapitre 6 réitère des éléments tirés des rapports précédents du CCA, auxquels s'ajoutent les résultats d'études et de projets récents, notamment le projet de l'OCDE intitulé Les retombées sociales de l'éducation (RSE).

Faits saillants

- En 2004, pour 100 électeurs titulaires d'un diplôme universitaire, on comptait 94 électeurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires et 88 électeurs n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.
- En 2004, 74 % des personnes sans diplôme d'études secondaires ont fait un don de charité contre 93 % des personnes titulaires d'un diplôme universitaire.
- En 2005, 66,9 % des Canadiens ayant suivi des études postsecondaires ont signalé être en excellente ou en très bonne santé contre 42,9 % de ceux qui n'avaient pas de diplôme d'études secondaires.
- En ce qui a trait aux mesures relatives à la satisfaction de vivre dans 26 pays de l'OCDE, on a observé un écart moyen de 10 points de pourcentage entre les personnes affichant de faibles niveaux de scolarité et ceux affichant des niveaux élevés. Au Canada, cet écart était de cinq points.

SOMMAIRE

Chapitre 7 : Une main-d'œuvre compétente et polyvalente

La prospérité du Canada est tributaire de sa capacité à produire une population active dotée des compétences dont la société a besoin. Pour mieux comprendre la manière dont le Canada relève ce défi, le chapitre 7 explore les retombées sur le marché du travail pour les titulaires de diplômes d'études postsecondaires, l'adéquation entre le nombre de diplômés postsecondaires et les demandes du marché du travail et la distribution des titres de compétences postsecondaires selon les champs d'études (p. ex., forme-t-on trop ou pas assez de professeurs pour répondre à la demande projetée?).

Faits saillants

- De 1990 à 2007, le nombre d'emplois exigeant des diplômés postsecondaires a presque doublé. Seule la moitié de ce nombre d'emplois était accessible à ceux qui n'avaient pas terminé leur secondaire.
- Au cours de la décennie se terminant en 2015, on prévoit que 5,5 millions de nouveaux emplois seront à pourvoir en raison des départs à la retraite et de la création de nouveaux emplois. Environ 1,42 million de diplômés universitaires et 2,02 million de titulaires d'un diplôme collégial ou technique seront nécessaires pour répondre à cette demande.
- Les jeunes générations choisissent de plus en plus d'aller à l'université; 28,9 % des jeunes âgés de 25 à 34 ans (les nouveaux arrivants sur le marché du travail) étaient titulaires d'un grade universitaire en 2006, contre 18,3 % de la population âgée de 55 à 64 ans.
- Les jeunes Canadiens sont moins enclins que leurs parents à poursuivre leurs études postsecondaires dans les métiers. En 2006, 10,4 % des jeunes âgés de 25 à 34 ans étaient titulaires d'un certificat d'une école de métiers contre 13,1 % de la population âgée de 55 à 64 ans.
- Selon le Recensement de 2006, 7,2 % des personnes ayant une formation dans les métiers et 8,2 % de celles ayant une formation collégiale ne sont pas nées au Canada et n'ont pas obtenu leur certificat ou leur diplôme ici. En 2006, 21,5 % des diplômés (soit plus d'un diplômé universitaire sur cinq au Canada) étaient des immigrants ayant des titres de compétences étrangers.
- 20 % de la population ayant une formation universitaire au Canada avaient un niveau de compétence en compréhension de textes suivis inférieur à 3, la norme reconnue à l'échelle internationale pour fonctionner dans une société moderne.
- Les taux de chômage des personnes sans diplôme d'études secondaires étaient trois fois plus élevés que ceux des universitaires.
- En 2005, les personnes titulaires d'un diplôme universitaire âgées de 40 à 59 ans gagnaient, en moyenne, le double de ceux qui n'avaient pas terminé leur secondaire.

Chapitre 8 : Assurance de la qualité dans le secteur de l'EP

L'assurance de la qualité est le processus visant à évaluer la qualité d'un cours, d'un programme ou d'un établissement postsecondaire. Être en mesure d'évaluer la qualité du secteur de l'EP, une industrie de 30 milliards de dollars, est une question de responsabilité envers les étudiants, leurs familles et tous les ordres de gouvernement qui investissent dans ce secteur. Il est également important de cerner les améliorations nécessaires pour assurer la qualité de l'EP pour les générations futures d'étudiants. Le chapitre 8 fournit une définition de l'assurance de la qualité et décrit les approches et les indicateurs actuellement utilisés pour la mesurer, comme les enquêtes auprès des étudiants souvent menées pour évaluer la qualité des cours et des programmes postsecondaires. Le chapitre se penche également sur les avancées dans le domaine de l'assurance de la qualité à l'échelle internationale.

Faits saillants

- L'assurance de la qualité est une question importante à l'échelle internationale. Par exemple, le processus de Bologne, une initiative concertée regroupant 46 pays incluant les 27 pays de l'Union européenne et englobant d'autres pays comme la Norvège, la Suisse et la Russie, a pour objectif de créer un Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) d'ici 2010, ce qui permettra aux diverses instances de s'attaquer aux problèmes liés à la qualité et à la mobilité dans le secteur de l'EP dans ces pays.
- Bien que les trois secteurs de l'EP recevant des fonds publics au Canada (soit les collèges, les écoles de métiers et les universités) évaluent et mesurent la qualité de leur enseignement, le Canada ne dispose d'aucune approche complète et cohérente en matière d'assurance de la qualité ayant reçu l'aval de tous les intervenants du secteur.
- Selon les résultats de l'Enquête nationale sur la participation étudiante, les universités canadiennes qui ont participé à cette enquête suivent les traces de leurs homologues américains en matière d'interactions étudiants professeurs, y compris les mesures telles que la discussion avec l'instructeur des notes obtenues, une rétroaction livrée promptement, le dialogue concernant la planification de carrière avec les professeurs et les échanges d'idées avec les professeurs à l'extérieur des heures de cours.
- En 2005, 78 % des étudiants de niveau collégial ayant répondu à un sondage en ligne étaient d'avis que tous leurs professeurs semblaient disposés à les aider dans leurs études, et 73 % ont déclaré qu'ils étaient disponibles pour des rencontres après les heures de classe.
- Plus de 80 % des apprentis étaient supervisés par un compagnon en tout temps au cours de leur formation en milieu de travail et étaient d'avis que leur superviseur avait pris le temps nécessaire pour leur expliquer clairement les tâches à accomplir et en quoi consistait leur formation.
- De 1987 à 2006, les effectifs universitaires à temps plein ont augmenté trois fois plus rapidement que ceux du personnel enseignant, soit 56 % contre 19 %.